

 <p>Commune de Confignon</p>	Motion pour le remplacement des arbres et arbustes abattus le long du chemin Pontverre et autour de la salle communale	Mxxxx
---	---	--------------

Proposition présentée par Monsieur le Conseiller:

Frédéric Reverchon

Date de dépôt : 8 septembre 2020

Date de traitement :

Motion pour le remplacement des arbres et arbustes abattus le long du chemin Pontverre et autour de la salle communale

Considérant:

la disparition de nombreux arbres le long du chemin Pontverre et
autour de la salle communale

le rôle de ces arbres pour lutter contre les îlots de chaleur

le rôle majeur de l'arbre pour notre environnement et la biodiversité

l'importance de planter de jeunes arbres (<10ans) pour assurer le
verdissement à long terme

le Plan biodiversité 2020-2030 et la stratégie Biodiversité 2020-2030

le Plan climat cantonal

Le conseil municipal invite le conseil administratif:

à replanter les arbres là où ces derniers ont été abattus, si aucune
raison valable ne l'empêche

à privilégier la plantation de jeunes arbres indigènes, d'origine locale
et adaptés à la station

à remplacer au cours de l'année qui suit chaque arbre ou arbuste,
abattu par un jeune sujet

à augmenter le nombre d'arbres, si aucune raison valable ne
l'empêche



Motion pour le remplacement des arbres et arbustes abattus le long du chemin Pontverre et autour de la salle communale

Mxxxx

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux,

En parcourant la commune, notamment aux alentours de la salle communale et le long du chemin Pontverre, nos concitoyens peuvent observer de nombreuses souches.

En effet, certains arbres ont dû être abattus: soit ils étaient morts, soit ils présentaient des risques dû à leur état de santé.

On ne peut que regretter leur disparition dûe, notamment au changements climatiques ou à l'état du sol, pour lequel ils n'étaient pas adaptés.

Pourtant, ces arbres n'ont pas été remplacés sur place et il en résulte une disparition progressive des grands arbres.

En ces temps de bouleversements climatiques, les différents services essentiels que rend l'arbre sont maintenant bien connus (cf. Stratégie Biodiversité Genève 2030; 4. ARBRES. Ils permettent de lutter contre les îlots de chaleur, de préserver la biodiversité, de filtrer la pollution et d'embellir notre cadre de vie.

Les bouleversements climatiques (encore eux) font qu'il est plus difficile pour un arbre de s'implanter dans un nouvel environnement, notamment à cause du changement du régime des précipitations.

C'est pourquoi il est prioritaire de favoriser la plantation de jeunes plants qui s'adaptent mieux et poussent mieux dans un nouvel environnement que des arbres plus âgés (>10 ans).

Ainsi cette motion a pour but de maintenir la surface de canopée au centre du village, mais aussi de l'accroître.

Au vu des explications données ci-dessus, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux, je vous invite à voter cette motion.

Annexe : quelques photos de souches prises au chemin Pontverre

**Motion pour le remplacement des
arbres et arbustes abattus le long
du chemin Pontverre et autour de
la salle communale**

Mxxxx

